Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited..... 7:15 p m
No 1 fast mail..... 9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:15pm
No 1 Louisville Mail..... 9:35 am
No 23 local mail.....10:00 p m
No 25 Northern Express..... 9:25 am
No 35 Dimanche Excursion.9:30 p m

DÉPART.

No 4 Chicago limited..... 9:40 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:40 am
No 2 fast mail..... 7:35 p m
No 26 Northern Express.... 4:30 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:35 pm
No 36 Dimanche Excursion..7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express..... 9:10 a m
Vicksburg express..... 5:35 p m
Baton Rouge accommodat'n 9:45 a m

DÉPART.

Memphis express..... 4:00 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

No 3 fast mail..... 7:25 a m
No 1 fast line..... 6:30 p m
No 5 limited..... 8:25 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté.. 8:55 a m
No 9 Dimanche excursion 9:20 p m

DÉPART.

No 2 fast mail..... 8:00 p m
No 6 fast line..... 7:25 a m
No 4 limited..... 9:30 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté..... 3:50 p m
No 10 Dimanche excursion. 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

California and Mex Express..6:45 p m
San Antonio Express..... 8:35 a m
Houston and N. O. Local.... 6:10 p m

DÉPART.

N. O. and Houston Local.... 7:55 a m
San Antonio Express..... 8:40 p m
California and Mex Express.10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Texas express..... 6:15 p m
Port Allen Local.....—.....11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m

DEPART.

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Port Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express.....10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE

No 7..... 8:05 a m

DEPART.

No 8..... 4:00 p m
Excursion du dimanche.

ARRIVEE.

No 5..... 7:45 p m

DEPART.

No 6..... 7:45 a m
Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.

No 5.....7:45 p

DEPART.

No 10.....8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.
Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 4:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.
Alger..... 8.00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach.....10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

FAITS DIVERS.

L'état critique de Mme Queen

La malheureuse femme qui a été si douloureusement brûlée vendredi par du vitriol que lui a jeté à la figure son mari, est aujourd'hui dans un état qui inspire de vives craintes.

Le Dr Thébault, qui lui prodigue des soins, lui a trouvé de la fièvre et a constaté chez elle une nervosité dont les suites sont à redouter. Elle a perdu pour ainsi dire l'œil droit.

Le brutal mari a été relaxé hier sous un cautionnement de mille dollars, bien qu'aucun certificat de médecin n'ait été donné au juge Gill qui, contrairement à la loi, a assumé la responsabilité de la relaxation.

Le bruit a couru que Queen en quittant la prison se rendrait à la demeure de sa femme et se livrerait à la même conduite inhumaine de la veille à l'endroit des parents de sa femme. En prévision d'un pareil méfait, le chef de la sûreté a de suite envoyé un agent de police qui toute la nuit a exercé une très grande surveillance sur la demeure menacée.

Supercherie.

Une femme de couleur nommée Carrie Walker est allé hier pleurer dans le gilet du juge de la Première Cour de Cité. Elle a raconté au magistrat qu'un individu du nom de D. S. Kemp lui avait conté fleurette et promis mariage.

Avant-hier tout était arrêté pour le mariage: les invités étaient à sa maison, et tout ce qu'il fallait sous forme de rafraichissements était là aussi pour leur agrément, mais Kemp que l'on attendait, n'a pas fait son apparition. Après plusieurs heures de vaine attente, la société s'est retirée, laissant Carrie, comme on le devine, dans la désolation.

Ce qui ajoute à l'odieux de la conduite de Kemp, c'est qu'il avait reçu de Carrie l'argent voulu pour payer le ministre qui allait consacrer leur union.

Kemp a donc trompé Carrie deux fois, et deux fois mérite que le bras de la justice s'appesantisse sur lui.

Et comme pour mettre le comble à sa trahison, Kemp est allé épouser une autre donzelle.

DÉCÈS

FAURIE—Décédé samedi, 18 mai, à — heures A. M., GASTO J. JOSEPH FAURIE, âgé de 8 ans, fils d'Alexandre Faurie et de Marie d'Aquin, natif de la Nlle Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, le 19 mai 1901, à 11 heures du matin. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 937 rue Nord Claiborne, entre St Philippe et Dumaine.

MANDEL—Décédé samedi, 18 mai, à 6:40 P. M., âgé de 28 ans, CHARLES MANDEL, fils de feu Emile Mandel et de Marie Lambert, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Mandel, Lambert, Chapotel, Rachou, Herle et Klerer sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 19 mai 1901, à 4 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1701 rue Nord Remparts, coin Colombus.

TUJAGUE—Décédé samedi à 5 heures P. M., PIERRE TUJAGUE, âgé de 52 ans, natif de France, et résidant de cette ville depuis 29 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche, de la résidence de son frère Louis Tujague à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira du No 618 rue Dumaine, entre les rues Royale et Chartres.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1048

Telephone No 405

F. Laudumiey & Co

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Cumberland 2352-1. Peoples 710

G. MOTHE & CO.,

ENTREPRENEURS —DE— Pompes Funèbres et Embaumeurs

817 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit; cocher en livrée.

E. J. MOTHE,
Embaumeur pour la maison.
Rues Séguin et Patterson, Algers.

8dec—1an

TELEPHONE 252.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308

Avenue Nord Remparts,

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

UNE jeune fille désire une position comme domestique dans une famille française. S'adresser Yve Fournier, 6303, Bourgogne.
19 mai—1f

DEMANDE de billets confédérés— Je paie comptant pour d'anciens billets confédérés. Je viendrai à domicile ou ferai des conditions par la malle. Faites nous savoir ce que vous avez. S'adresser P. O. Box. 1578, Nlle Orléans, Lne.
19 mai—1 sem

ON demande— Une personne respectable pour faire le ménage d'une petite famille. S'adresser No 926 rue Dumaine.
19 mai—1 f

ON demande— Une femme de couleur pour faire le ménage au No 820 Esplanade. 1er mai—

ARGENT à prêter— $500,000 à prêter sur propriétés foncières de ville, bons, stocks et polices d'assurance sur la vie. Gomez et Beltran, 126 rue Carondelet, près Canal. Phone 2754-22 16déc—12 mois

CARRERE vendra vos propriétés rapidement à 2 0|0. Pas de ventes, pas de charges.—806 Perdido. 1 oct—dim

AVIS SPECIAUX.

LES ACTIONNAIRES AU STOCK préféré de la Compagnie du Lone Star et Crescent Oil sont par la présente avertis que le 90 pour cent dû sur le dit stock est par le présent exigé payable au bureau de la compagnie, à l'encoignure des rues Gravier et St-Charles, Nouvelle Orléans, Lne.

Les certificats du stock payé en entier seront délivrés sur la livraison des reçus jusqu'ici issus et sur le paiement des 90 sous par action par ceci réclamé.

Par ordre du Bureau de la Direction.

S. A. TRUFANT,
Secrétaire Pro Tem.

19 mai—1f

AVIS.

La "Morgan State Bank" est maintenant ouverte non seulement pour recevoir les dépots de ses clients mais aussi pour leur faire des prêts.

12 mai—dim.mer

SOUMISSIONS.

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambre No 20 Hôtel de Ville, jusqu'à 3 heures et demie P. M., le 3 juillet 1901, pour la construction des travaux suivants, conformément aux plans et spécifications, une soumission séparée étant requise pour chaque clause de travail, comme il est indiqué ci-dessous. La forme du contrat sera prescrite par la Commission du Drainage.

(1) Pour une station de pompes connue comme St-Bernard No 3.

Cette offre comprendra l'érection et l'installation d'une station de pompes complète, d'après les plans et les spécifications, avec transmission de force motrice et lignes téléphoniques.

Un dépôt de mille dollars ($1,000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinquante mille dollars ($50,000 00).

(2) Canaux tracés et couverts dans le système de drainage de la rue Troisième.

Cette soumission sera pour unité de matériel et ne comprendra pas moins de 2,000 pieds linéaires de canaux, 5 à 14 pieds de large et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(3) Canaux tracés et couverts du système de drainage de l'avenue Nashville.

Cette soumission sera par unité de matérie et comprendra pas moins de 10,000 pieds linéaires de canal, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(4) Canaux tracés et couverts du système de drainage de St Bernard.

Cette soumission sera par unité de matériel et comprendra pas moins de 10,000 pieds linéaires, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de sept cents cinquante dollars ($750) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante mille dollars ($60,000).

(5) Canaux tracés et couverts du système de drainage d'Alger.

Cette soumission sera par unité de matérie et ne comprendra pas moins de 4000 pieds linéaires de canaux 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de cinq cents dollars [$500] comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, quarante mille dollars [$40 000].

(6) Canaux tracés et couverts du système de drainage de Lowerline et Léonidas.

Cette soumission sera par unité de matériel et ne comprendra pas moins de 12000 pieds linéaires de canaux 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1000) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(7) Pour canaux ouverts et non tracés du système de drainage d'Alger. Estimation approximative de l'excavation, 35,000 yardes cubes.

Dépôt de deux cents cinquante dollars ($250) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinq mille dollars [$5,000].

Les travaux seront adjugés au plus bas soumissionnaire, mais la commission du drainage se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions. Plans et spécifications pour les travaux ci-dessus énumérés peuvent être consultés à ce bureau ou après le 1er mai 1901.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. SCHREIBER, Secrétaire.

3 mai—31 f

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

No 1709-1711 rue Saratoga.

Encoignure Félicité, borné par les rues S. Franklin et Euterpe.

Dans la succession de Mlle Ruth M Miles.

No 64,719—Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où le plan montre les dimensions, conformément à un arrêté de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 mai 1901 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la ci-après décrite, propriété à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Franklin, Saratoga et Félicité, et désigné par le numéro un sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 20 Juillet 1846, et déposé au l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot formant l'encoignure des rues Saratoga et Félicité, et mésurant trente huit pieds de face à la rue Saratoga, sur quatre vingt dix neuf sept pouces et sept lignes, de façade à la rue Félicité et quinze pieds, un pouce, et six lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprenant un cottage double contenant quatre chambres, citerne, dépendances, et etc., de chaque coté.

Conditions—Une demie ou plus comptant et la balance payable en un an, avec 8 pour cent d'intérêt, de la date de l'adjudication, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur retenu et autre clauses de sécurité pour garantir la portion de crédit du prix d'achat; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente, payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant George J. Unterseiner, notaire.

Cunningham & Cunningham, Bureau 307 Bâtisse Gedebaux.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence commerciale de choix et placement en propriétés dans le Premier et le Quatrième District

Buvette prospérante No 1125 rue Ste Marie, coin Camp.

Résidence No 1123 rue Ste Marie, près de la rue Camp.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1023 et 1025 rue Richard, entre les rues Magasins et Constance.

Deux résidences double à deux étages Nos 1450 et 1452 et 1454 et 1458 rue Annonciation entre les rues Robin et Race.

Magasin en briques à trois étages No 220 rue Poydras, entre les rues Fulton et Nouvelle Levée.

Magasin à deux étages No 511 rue Fulton entre les rues Poydras et Lafayette.

Cottage élevé No 1007 avenue Jackson à l'encoignure de la rue Constance.

Caroline Amelia Miller vs les mineurs May Maud Miller et autres, No 62,237, et succession de Nicholas Miller et femme, No 61,795 consolidé, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 20 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1900 et signé le 25 juin 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et un ordre signé le 17 mai 1901 homologuant une assemblée de famille tenue 14 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon Fred D. King juge de la Division A absent pour cause de maladie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° No. 1125 RUE STE MARIE AU COIN DE LA RUE CAMP.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasins et Félicité, désigné comme lot No. 1, formant l'encoignure des rues Ste. Marie et Camp et mesurant à peu près quatorze pieds, quatre pouces de face sur la rue Ste Marie, cent pieds de face sur la rue Camp, quatre vingt pieds de profondeur sur le côté avers la rue Magasins, et à peu près soixante et onze pieds, dix pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, solidement construite, contenant au rez-de-chaussée grande buvette, connue comme "Burke's Exchange", aussi trois chambres et vestibule dans le fond, premier étage contenant trois grandes chambres, vestibule, cabinet, verandah sur toute la façade de la rue, deux citernes dans la cour. Le tout en bonne condition et loué pour $35 par mois. Cette bâtisse est aussi connue comme le No 1838 Place Camp.

2°—No. 1123 RUE STE-MARIE PRÈS DE LA RUE CAMP

Un certain lot de terre, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dependances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dependant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasin et Félicité et désigné comme lot numéro 2, contigu à la propriété ci-dessus décrite, lot numéro 1, mésurant quinze pieds onze pouces plus ou moins de face sur la rue Ste-Marie par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes para elles. Les améliorations consistant d'un magasin en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussé, cinq chambres, vestibule dans le fond, citerne, etc de premier étage comprennant trois chambres, petit vestibule, veranda sur le devant de la maison: le lot a une allée commune dans le fond. La maison se loue à $18.00 par mois.

3° Nos 1023 et 1025 RUE RICHARD.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard, désigné par le numéro 12 sur un plan dressé par L. Reisenstein, voyer, le 22me jour de mars 1858, et mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Richard, trente quatre pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent soixante et un pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises avec deux étages contigu dans le fond, et contenant de chaque côté six chambres, vestibule et cabinet dans le fond, hangar, et citerne, aussi allée pavée en briques, de chaque côté; banquette pavée en briques, le tout en bonne condition et se loue pour $12 00 par mois chaque côté.

4°—Nos 1450 et 1452 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Robin, Race et Chippewa antrefois Pacaniers, désigné comme ilet No 45, lot No 11, sur un plan dressé par J. Community, daté le 16 mars 1841, et déposé au l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles et faisant face sur une allée, pour l'usage en commun dudit lot et autre.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escalier dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond, hangar citerne, etc., dans la cour. Le premier étage contenant quatre chambres, escalier, cabinet, escalier dans le fond, galerie sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et banquette sont pavées en briques, les maisons louées $18 et $10 par mois respectivement.

5°—Nos 1454 et 1458 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Robin, Race, Chippewa (autrefois Pacaniers), désigné comme ilet No 35, lot No 12, sur un plan dressé par J. Community, daté le 16 mars 1841, et déposé au l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Annonciation, par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles, faisant face sur une allée pour l'usage commun dudit lot et autres.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages, contenant au rez de chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escaliers dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond, hangar, citerne, etc., dans la cour.

Le premier étage contenant quatre chambres, escalier, cabinet, escaliers dans le fond, galeries sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et la banquette sont pavées en briques, les maisons se louent pour $18 00 et $20 00 par mois respectivement.

6°—Nos 218 et 220 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Nouvelle Levée et Lafayette, lequel lot est désigné par le No 2 sur un devis marqué A et annexé à un acte exécuté le 13 mai 1852 pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville et mesurant vingt deux pieds onze pouces et quatre et deux cinquièmes de lignes de face sur la rue Poydras, vingt trois pieds, cinq et deux cinquièmes de lignes de largeur sur la ligne dans le fond, et soixante huit pieds dix pouces et deux lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages et est occupé par J. L. Beer & Co., le rez-de-chaussée est pavé en ciment et contient une grande chambre et bureaux, escalier, ouverture dans le plancher, etc. Le premier et le second étages sont occupés comme entrepôt.

7°—No 511 RUE FULTON

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Fulton, Nouvelle-Levée et Lafayette et mesurant vingt trois pieds six lignes de face à la rue Fulton sur à peu près quarante six pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur, faisant partie d'un lot de terre, No 4, sur un plan connu comme le plan de J. A. Beards, certifié par H. Grant, voyer, daté le 12 janvier 1852 et déposé dans l'étude dudit Cenas, notaire.

Les améliorations comprennent un entrepôt en briques à deux étages et est occupé par I. L. Beer & Co. Les rez-de-chaussé est en ciment; cette propriété ensemble avec le numéro 20 rue Poydras se loue à $75 00 par mois sans bail.

8°—No 1007 AVENUE JACKSON.

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Constance (autrefois Live Oak), Joséphine et Magasins, mesurant quatre vingts pieds de face sur la dite rue Jackson, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et face sur la rue Constance entre lignes parallèles; la dite portion de terre formant l'entier des lots numéros 9 et 10 et une portion du lot numéro 8 sur un plan dressé par William Thornton Thompson, voyer, date le 3 novembre 1844, et déposé pour référence en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire.

Les améliorations comprennant un superbe cottage élevé avec rez-de-chaussé et deux étages dans le fond avec mansarde: le rez-de-chaussé contenant buanderie, chambre à bain, et magasin de dépôt etc. La maison contenant galerie sur le devant, vestibule de dix pieds au centre, grand salon, salle à manger, laveir, office, grand vestibule de réception, trois chambres à coucher, et quatre chambres, vestibule et cabinet dans la mansarde, les deux étages dans le fond contenant sur chaque étage une galerie, 2 chambres et vestibule dans le fond. La maison est en bon état, ayant le gaz partout. Toutes les principales chambres dans la maison sont richement tapissées et finies; la maison est entourée de pelouses et de parterre de fleurs la cour contenant hangar, deux citernes entrée pour voitures, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets des acquéreurs payables en un et deux ans garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété vendue divisées en coupons pour satisfaire les intérêts respectifs des co-propriétaires en ceci et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1900 et de 1901, et les timbres de revenu conformement à l'ordre de la cour au dépôt comptant de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication, actes de vente par devant Fred Zengel, notaire aux frais des acquereurs.

Buck, Walshe & Buck et Charles Théard, avocats.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Cottage Double en Bois Nos 4856 et 4858 Camp, encoignure Upperline.

Succession de Catherine Huber ou Hoover.

No 34,896—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 mai 1901, et signé le 13 mai 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilège, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de C. Stringer ancien notaire en cette ville, le dit lot No 5 formant l'encoignure des rues Camps et Upperline et mesurant 28' plus ou moins de face à la rue Camp sur cent vingt et un pieds de profondeur et façade sur la rue Upperline, et 44' de largeur dans le fond et 120' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Lyon.

Les améliorations comprenant une résidence cottage double en bois, contenant trois chambres de chaque côté, citerne dans la cour; sur le lot du fond est une maison à deux chambres avec cirerne et avec entrée sur la rue Upperline; le tout se loue pour $19 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication. L'acte de rente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Buisière Rouen, notaire.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE

A deux corps de logis élevé de terre presque neuf,

1014-1016

Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut,

Quartier choisi, environné de tous les agréments.

Loué $30 par mois.

Succession de Veuve Catherine Erath.

No 57,917—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 19 juin 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 16 mai 1900, et signé en Cour en pleine séance, après avoir été lu, le 22 mai 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et en vertu d'un ordre du même Honorable juge signé le 18 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp étant l'ilet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21 adjoignant le lot No 20.

Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schilinger, 10 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hangar, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, si balance il y a, à un ou un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, de porter sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque sur ladite propriété, lequel acte hypothécaire contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité la propriété devra être assurée et la police transférée au porteur du billet. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1901 en sus de leur enchère et dépenseront avec l'encanteur 10 0|0 du montant de l'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente ainsi que les timbres de revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire public.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 19

PORTRAIT

—DE—

NAPOLÉON Ier

A VENDRE—A un prix très raisonnable un portrait de grande valeur de Napoléon Ier peint à Paris, en 1835, par Cabon. S'adresser: MM. Uter, No 233 rue Royale, ou à P. P. O. Drawer 563. 12 mai—

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—DE LA—

Bâtisse Equitable.

Placement Superbe

—POUR—

CAPITAL

—DANS—

L'ENCOIGNURE ENVIABLE

—DES—

Rues Carondelet et Gravier,

EN FACE DE LA

Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans

—Et de la—

Banque Nationale de l'Union.

L'emplacement central et de choix

POUR LES

PRINCIPAUX INTERETS DU COMMERCE,

Rapportant Un Magnifique Revenu.

Mme Mary M. Grete, Exécutrice Testamentaire, Et Al.,

—VERSUS—

Mme Laura A. Giffney Et Al.

No 64,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, LE 20 JUIN 1901.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 20 juin 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 16 mai 1901, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

La propriété commerciale de choix à l'encoignure sud-ouest des rues Carondelet et Gravier Nos 301, 303 et 305 rue Carondelet et 800, 802, 804 et 806 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Gravier, Baronne et Union. Les améliorations comprenant deux bâtisses à quatre étages solidement construites en briques, ayant magasins et bureaux au rez-de-chaussé et bureaux aux étages supérieures.

Les deux lots de terre sur lesquels les bâtisses sont érigées sont désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan original, d'après lequel ils mesurent comme suit: le lot No 1, formant l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, et mesurant 25 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet, 82 pieds de profondeur et façade à la rue Gravier, 86 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 2 et 32 pieds 6 pouces de large sur la ligne du fond, d'après le titre, lequel néanmoins, par arpentage actuel mesurant 34 pieds 3 pouces. Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet 86 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 1, 89 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 3 vers la rue Union, sur 25 pieds de largeur sur la ligne du fond, et les deux lots mesurant ensemble 50 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet. Les améliorations sont substantiellement construit et ayant un ascenseur, et est tous les agréments que demande le commerce, étant central et faisant face à la

BOURSE AU COTON,

laquelle est immédiatement vis-à-vis. La propriétée est occupée par des locataires les meilleures et est vendue sujette aux baux et locations qui s'y trouvent, lesquels expirent tous le 30 septembre 1901, à l'exception du bail de l'encoignure du rez-de-chaussé; à $190